VENTES Á L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur

Dans les Second et Troisième District,

Nos 936-938 Rue Toulouse, entre Bourgogne et Dauphine.

Maison à un étage en briques.

Coin Derbigny et Kerlerec.

Maison à un étage à deux corps de logis.

Nos 1364 et 1366 Rue Laharpe, entre les rues Villeré et Marais.

Maison double à deux corps de logis et à un étage.

Nos 1723-1725 Rue Villeré entre Annette et St. Antoine.

Cottage double retiré de la rue,

Nos 1335-1337 Rue Annette entre Morales et Urquhart,

Cottage double.

Succession de Marie Thérèse Adonisia Adams, femme d'Alexandre Garnier.

No 61,218—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune — MERCREDI, 18 juillet 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, signé le 8 juin 1900, pour le compte de ladite succession, les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 65 pieds 4 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une résidence à un étage, en briques, ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages au fond ayant 4 chambres, waterworks, cour carrelée, puits, latrines, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Claiborne et Esplanade, ledit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 décembre 1875, un croquis duquel est annexé à un acte de vente pardevant Jules Mossy, notaire autrefois en cette ville, le 31 janvier 1876, par les héritiers de C. Dufour et E. Palms, mesurant comme suit: Lot No 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Kerlerec et mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Derbigny, sur une profondeur et façade à la rue Kerlerec de 71 pieds 6 pouces.

Les améliorations comprennent une maison à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar attenant à la maison, bâtisse à l'arrière ayant 2 chambres et hangar y attenant, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 3 dans l'îlet No 3, lequel est borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Marais et l'avenue St-Bernard, d'après le plan fait par A. D'Hémécourt, le 18 décembre 1877, déposé dans le bureau de T. Layton, notaire en cette ville; ledit lot ayant 30 pieds de face à la rue de Laharpe, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine à un étage ayant 2 chambres, citerne, latrines, puits, etc.

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, St Antoine, Annette et Robertson, composé de deux certains lots désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par Giroux, voyer, le 6 mai 1848, et annexé à un acte passé pardevant Theo. Guyol, notaire, le 11ème jour du même mois et de la même année, lequel lot mesure en mesure anglaise, sur une ligne qui commence à 182 pieds du coin Villeré et St. Antoine, 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 64 pieds entre lignes parallèles, auquel point le lot s'élargit à angle droit vers la rue St. Antoine et mesure 4 pieds de plus de largeur sur une ligne parallèle à la rue Villeré sur une profondeur en plus de 96 pieds entre lignes parallèles, la profondeur totale étant donc 160 pieds sur la ligne du côté de la rue Annette et la largeur totale sur la ligne du fond, 34 pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double retiré de la rue, ayant 6 chambres, une bâtisse de chaque côté dans le fond avec une chambre chaque citerne, latrines, etc.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant le lot No 464 sur le plan original du nouveau Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 80 pieds, mesure française, ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises, ayant 6 chambres, une bâtisse couverte en ardoises dans la cour, ayant 4 chambres, citerne, latrines, etc.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de ventes pardevant H. Generes Dufour, notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats Unis aux frais des acquéreurs.

Clegg et Quintero, avocats.

17 juin—17 24—juillet 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

DANS LE

TROISIEME DISTRICT.

2519-2523—Rue DECATUR entre la rue Espagne et l'avenue Lafayette.

BOULANGERIE établie depuis de longues années et belle résidence à deux étages. Louée à bail jusqu'au 1er juin 1902 à raison de $600 par an, payable $50 mensuellement. Occupée depuis dix ans par George Kaupp. Le SHOP débite environ un baril de farine par jour et cuit au four de 4 à 5 barils par jour.

Encoignure de la rue DECATUR et l'avenue LAFAYETTE—Elégant édifice à deux étages, distribué pour magasin et résidence.

2518-2520—Rue DECATUR, entre l'avenue Lafayette et la rue Espagne—Belle bâtisse à deux corps de logis, à un étage.

Succession de Madame Margaret Schatz.

No 61,326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 20 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 10 mai 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Decatur, Espagne, Chartres et l'avenue Lafayette, désignées par les numéros Cinq et Six, sur un plan particulier de Joseph Pilié, voyer, daté le 10 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, les deux dites portions de terre mesurent ensemble 61 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, bornées dans le fond par le lot numéro Sept.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse à deux étages couverte en ardoises, la partie du bas en briques, et connue par le numéro 2519 rue Decatur, ayant quelque neuf chambres, hall, pallier, une grande bâtisse à un étage dans le fond, couverte en ardoises, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, avec les fours pour l'usage de la boulangerie, une autre bâtisse à un étage couverte en ardoises, connue par le numéro 2523 rue Decatur, ayant une chambre et un magasin pour la vente de pain, gâteaux, etc., grande entrée pour voiture, citerne, latrines, water works, etc

Cette boulangerie est établie depuis près de cinquante ans et devrait attirer l'attention de ceux qui désirent s'établir dans l'exploitation de ce genre d'affaires. Vendue sujet au bail expirant le 1er juin 1902 à raison de $600 par an payable $50 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et Nord Peters désigné par la lettre B, et mesure 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Decatur, 53 pieds 6 pouces de profondeur sur une première ligne de profondeur la plus près de la rue Espagne, puis 7 pieds sur une ligne parallèle à la rue Decatur, puis 28 pieds 2 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur, 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de profondeur et face à l'avenue Lafayette et 8 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, le tout mesure américaine.

Les améliorations comprennent une élégante bâtisse à deux étages couverte en ardoises comme magasin et résidence, le rez de chaussée ayant un grand appartement adapté pour l'usage de n'importe quel genre d'affaires et quelque sept chambres au second étage, citerne, latrines, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette et les rues Decatur, Espagne et North Peters, désigné par la lettre A, et mesure, commençant à une distance de 29 pieds 8 pouces et 1 ligne de l'encoignure Lafayette et Decatur, 30 pieds de face sur la rue Decatur 53 pieds 6 pouces sur une première ligne de profondeur le plus près de l'avenue Lafayette, puis sur une ligne parallèle à la rue Decatur 7 pieds, puis sur une seconde ligne de profondeur de 28 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de l'avenue Lafayette, 81 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Espagne et 23 pieds 6 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une belle bâtisse à deux corps de logis couverte en ardoises ayant 6 chambres et deux cabinets, hangar, citerne, etc., et connue par les numéros municipaux 2518 et 2520 avenue Lafayette.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement et garanti par le lien et privilège du vendeur et hypothèque conventionnelle respectivement sur lesdites propriétés et toutes les autres clauses de sécurités, les acquéreurs assumeront les taxes de 1900 en sus de leur enchère respective, les actes de vente devront être passés pardevant Charles J. Théard, notaire public, qui devront payer les Internal Revenue Stamps et faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix de l'adjudication.

John L. Peytavin avocat.

17mai—17 18 19 23 30—juin 6 13 20

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt

—EN ET A—

Un Ilet Splendide du Deuxième District,

Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti,

—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain îlet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit îlet comprennent un magasin et résidence contenant à peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet îlet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park". A seulement deux îlets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE DEMI-ILET DE TERRE, rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps. Succession de Pauline Mayer, épouse décédée de Joseph Stephany. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 62,181.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 Commune, entre les rues Carondelet et Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 11 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi îlet de terre dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Poland, Villeré, Urquhart et Lesseps, et mesurant 342 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Poland sur une profondeur et façade de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne sur chacune des rues Villeré et Urquhart. Une superbe occasion pour le placeur ou le spéculateur d'acquérir une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 et devant payer les timbres exigés du revenu intérieur des Etats Unis au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 à date

Succession de Mme Omer J. Suner

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,383—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Reggio, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14 juin—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 3 JUILLET.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés Substantielles et rémunératives

DANS LE DEUXIEME ET TROISIEME DISTRICTS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune,—MARDI, 3 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 23 mai 1900, et signé le 29 mai 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Veuve Julia Daliet et al, vs la mineure Adrienne Metreaud et als, No 59,086 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, sera vendue la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Broad, Conti et White, sur un devis annexé à un acte de vente de Mme veuve Tree à Dennis Kelly, en l'étude de William Shannon, notaire, le 23 juillet 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Bienville sur cent huit pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double en bois avec quelque six chambres, hangar, etc., connue par le No 2703 rue Bienville.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Montégut et Clouet, composée de deux morceaux, à savoir:

A. La partie du fond du lot No Un sur un devis de Braun, voyer, annexé à un acte de Cohn, notaire, le 15 juillet 1871, commençant à une distance de quatre vingt-trois pieds neuf pouces du coin de la rue Montégut et mesurant vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Chartres et vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Clouet et vingt sept pieds six pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut.

C. La partie du fond du lot numéro deux sur ledit devis, commençant à une distance de quatrevingt huit pieds, sept pouces de la rue Montégut et mesurant dix-neuf pieds onze pouces sur la ligne vers la rue Royale, vingt sept pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Clouet et vingt six pieds et six pouces sur la ligne de côté opposée, vers la rue Montégut et jouit de l'usage d'un lieu d'aisances en commun avec la balance du lot numéro deux.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple ardoisé contenant quelque trois chambres, hangars, etc, et connu par le No 3013 rue Chartres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No soixante deux, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, ledit lot est désigné par le No deux et mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Roman sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes égales.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, ardoisé, contenant quelque 5 chambres, corridor, cuve, etc., et connu par les Nos 215 et 217 rue Douane.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs, souscrits et endossés par eux, datés du jour de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de ladite date jusqu'au paiement final, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et divisées en coupons pour les parties en intérêt, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, le transfert des polices d'assurance aux détenteurs des billets hypothécaires, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, ensemble avec les timbres du revenu interne des E.-U., aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat pour les plaignants.

J. L. Peytavin et V. Foulon, avocats pour les défendeurs.

2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 17 juillet.

Propriété du Troisième District,

(8me Ward)

No 1341-1343 rue Marigny, à l'encoignure Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 juin 1900, et signé le 13 juin 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée John Varion et Léon Varion vs Philip Varion et als, No 61,454 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Urquhart, Villeré et Mandeville; ledit lot mesurant (26) trente six pieds de face à la rue Marigny, sur (78) soixante dix huit pieds de profondeur et façade sur la rue Villeré, formant l'encoignure des rues Marigny et Villeré.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant de chaque côté deux chambres et cuisine avec citerne, hangar, etc.; banquette pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, démontré par des billets de l'acquéreur portant la date de l'adjudication et portant six pour cent d'intérêt de leur date, lesdits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur, et par toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant celle de dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection desdits billets ou quelque partie de ceux-ci et devant être divisés de façon à faire face aux intérêts respectifs aux parties à ce procès. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1900, de même que les timbres du revenu intérieur des E. U.; un dépôt de vingt pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 16 17

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR

—SUR—

L'AVENUE ST CHARLES,

Entre les rues State et Webster.

La propriété Duggan, sera vendue à l'encan, MARDI, le 10 juillet 1900.

Succession de Mme Ida Adele Duggan.

No 61,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

En vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la division A, Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la division D, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 6 juin 1900, et adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique le MARDI 10 juillet 1900 à 12 m., à la Bourse, 840 rue Commune, la propriété suivante:

Deux certains lots de terre, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues State, Benjamin et Webster, faisant face à l'avenue St Charles et mesurant comme suit:

Le lot A mesure 66 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles sur 180 pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue State, et 200 pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Webster, sur une largeur dans le fond de 64 pieds 8 pouces et 9 lignes.

Le lot B mesure 66 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à l'avenue St Charles, sur une profondeur de 200 pieds sur les lignes de côté au-dessus et au-dessous, et mesure 66 pieds 7 pouces et 1 ligne dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, dans la forme de billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de sept pour cent par an garantis par lien et privilège du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les taxes de 1900 et le coût des timbres du revenu de l'intérieur devront être payés par l'acquéreur, ainsi que les actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., N. P.; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Plan à la Bourse

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 827 rue Gravier.

9 juin—9 10 17 24—juil 1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Occasion pour Placements.

PROPRIETES DE CHOIX

Dans le Sixième District.

Quatre Cottages Doubles,

4824, 4826, 4828, 4830 rue Tchoupitoulas,

4825, 4827, 4829, 4831 rue Front,

Entre les rues Bordeaux et Lyon

En l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division E—No 61,433.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 1er mai 1900, et signé le 7 mai 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Jacob J. Wolf vs Barbara Wolf et als, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir—

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 81 borné par les rues Tchoupitoulas, Bordeaux, Front et Lyon, désigné par la lettre A, sur un devis fait par George DeArmas, voyer, le 22me jour de janvier 1900 et lequel devis est ci-attaché pour référence, et d'après lequel devis ledit lot mesure vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Tchoupitoulas trente pieds deux pouces de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté près de la rue Lyon, quarante deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, de là sur une ligne oblique trois pieds trois pouces et quatre lignes, de là trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la seconde ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B sur ledit devis, et étant une partie du lot original No huit (8).

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que le lot de terre ci dessus décrit, désigné par la lettre B, sur le devis ci-dessus mentionné de De Armas, et mesure d'après ledit devis, vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds de largeur dans le fond, quatre-vingt deux pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, trois pieds un pouce et quatre lignes sur une ligne oblique; de là trente-sept pieds trois pouces sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds deux pouces de large, commun aux lots A et B dudit plan, étant une partie du lot original No sept (7).

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que les lots ci-dessus décrits, désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné de DeArmas et mesure d'après ledit devis vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Front, trente pieds deux pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt deux pieds sur le côté le plus près de la rue Lyon, quarante deux pieds une ligne sur une première ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bordeaux, de là trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente sept pieds trois pouces de profondeur sur la deuxième ligne de profondeur, ensemble avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

4° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre D sur le devis ci-dessus mentionné, de De Armas, et mesure d'après cela vingt-huit pieds cinq pouces de face à la rue Front, trente pieds de largeur dans le fond, quatre vingt deux pieds de profondeur sur le côté près de la rue Bordeaux, quarante-deux pieds un pouce sur une première profondeur sur le côté le plus près de la rue Lyon, de là trois pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne oblique, de là trente sept pieds trois pouces sur la seconde ligne de profondeur, avec l'usage d'un passage de trois pieds de large commun aux lots C et D sur ledit devis et étant une partie du lot original No sept (7.)

Les quatre (4) Doubles Cottages ci dessus sont à proximité de tous les agréments, ayant trois chambres de chaque côté, et se montreront un bon placement.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, incluant tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Robert Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. C. Kroneberger, avocat.

17mai—17 24 31—juin7 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 lots dans le 2ème district. A l'encan. Jeudi, 12 juillet 1900, dans l'affaire de la succession de Jean Justou.

No 62,257—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet - JEUDI, le 12 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 7 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

14 lots de terre dans le 2me District de cette ville, bornés par les rues Bienville, Conti, Bernadotte et St Patrick désignés par les Nos 13 à 24 et 27 à 28 inclusivement, et les lots 13 et 14 mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds; les lots 15 à 24 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 150 pieds de profondeur, le lot 15 formant le coin des rues Conti et St-Patrick, et les lots 27 à 28 mesurent chacun 27 pieds 9 pouces de face à la rue St Patrick sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du Revenu Intérieur pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Admirable Cottage Double,

Nos 2112-2114 RUE LAUREL,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, avec Maisons à deux étages dans la cour. Ayant une valeur de location de $312 00 par an.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Martha Jenevein, veuve de James J. Given—No 40,312 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 445 rue du Camp—JEUDI, le 28 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 24 mai 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Jackson, Joséphine et Annonciation, désigné comme lot No 7 C sur un devis fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville, le 6me jour de septembre 1884, d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine 38 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 126 pieds 7 pouces et une ligne.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique au terme de la moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, représentés par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant l'assurance et la stipulation pour 10 pour cent pour honoraires d'avocats en cas de procès. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1900 et les timbres du revenu de l'intérieur et l'acte de vente pardevant Emmanuel L. Wolf notaire.

26 mai—26—juin 1 8 17 23 27 28

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site de valeur pour bâtir.

Dans l'affaire de la succession de LOUIS ARNOLD BERTONNIERE.

No 54,527 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue rue Carondelet—MARDI 10 juillet 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans montrent tous les détails et les dimensions conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H Fitzpatrick encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Conti, Olympia et St. Patrick, désignés par les numéros huit neuf et dix, dans l'îlet No 65, et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis sur cent onze (111) pieds cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles, lot No "dix" formant le coin des rues St. Louis et St. Patrick

La moitié d'un certain îlet de terre situé dans le Deuxième District de cette ville en l'îlet No 602, borné par les rues St Patrick, Olympia, Toulouse et St-Louis, laquelle dite moitié d'îlet de terre mesure trois cent quatorze (314) pieds trois (3) pouces et dix (10) lignes de face à la rue St Louis, la même largeur sur la ligne du fond divisant ladite moitié dudit îlet de l'autre moitié du même faisant face à la rue Toulouse, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et neuf (9) lignes sur chacune desdites rues St Patrick et Olympia, et est composé de l'entière partie des lots Nos 12 à 21 inclusivement et de la moitié la plus près de la rue St-Louis de chacun des lots Nos 11 et 22.

Termes et Conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans avec billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, de date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer les taxes dues en 1900 et faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Horace P. Upton, avocat pour le pétitionnaire.

8 juin—8 12 16 19 23—juil 7 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 2203 rue Philip,

Coin Franklin, contenant quatre chambres.

En l'affaire de la succession de Thos. Shaughnessey et femme—No 62,190 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur Bureau No 445 rue du Camp—MARDI, le 3 juillet 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où le plan montre les pleins détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., daté et signé le 29 mai 1900, rendu en l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressée à W. H. Fitzpatrick, encanteur, pour vendre à l'enchère publique, après le délai et annonces usuels, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Franklin et Liberté, formant le coin des rues Philip et Franklin, et mesurant trente (30) pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip sur une profondeur et face à la rue Franklin de quatre vingt dix (90) pieds, entre lignes parallèles, ledit lot est formé d'une partie du lot désigné par le No "Un" sur un plan déposé en l'étude de T. O. Stark ancien notaire, sur le numéro 122. Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres.

Termes et conditions—Devant être vendu à l'enchère publique aux termes de un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un (1) et de deux (2) ans avec billets portant un taux d'intérêt de 8 0/0 par an de la date jusqu'au paiement, hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et assumer les taxes dues en 1900 et payer les frais de l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hubert M. Ansley, avocat de l'administrateur.

31 mai—31—juin 5 9 19 26—juil 2 3

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1869, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 410 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S Derbigny, Perdido, Claiborne, Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encoignure, occupée comme un "stand" d'huîtres etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.

29 mai—29—juin 3 10 17 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Offre splendide pour clôture de saison.

Trois Magasins de Choix et avantageusement loués, Nos 1608, 1610 et 1612 rue Dryades, entre les rues Terpsichore et Euterpe, pour être vendus séparément, dans le florissant district du Marché Dryades, où des fortunes ont été réalisées, et à proximité des immenses magasins des MM. Lehman, Kaufman et Isaac, et plusieurs autres.

Aussi, Deux Splendides Résidences Doubles, à deux étages, Nos 1912, 1916, 1918 et 1920 rue Félicité, entre les rues Dryades et Remparts.

Et l'Enviable Résidence No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St-André.

Toutes les propriétés ci-dessus pour être vendues séparément, sans limites.

Mme Barbara Nikolljet autres vs Mme Katie Keiffer et autres.

No 62,355—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI 19 juillet 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1900 et signé le 12 juin 1900 par l'Hon. Jno. St. Paul, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1608 RUE DRYADES

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900. D'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 128 pieds plus ou moins, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1608 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant épicerie, entrepôt, vestibules, galeries sur la façade et galerie derrière et quatre chambres. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

Nos 1610 RUE DRYADES.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Baronne et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après ledit plan ledit lot mesurant 16 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles de 124 pieds sept pouces, plus ou moins avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 5 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dryades.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence situé No 1610 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant confiserie et boulangerie, vestibules, salle à manger, cuisine, quatre chambres, verandah sur la façade et galeries d'arrière, vestibules, hangars etc. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $60 par mois.

No 1612 RUE DRYADES.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Euterpe, Terpsichore et Baronne et désigné par la lettre C sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces de face sur la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles d'à peu près 128 pieds, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 3 pieds 5 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Dryades et s'étendant au dit lot C en arrière du lot B.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à deux étages et résidence. No 1612 rue Dryades, entre les rues Euterpe et Terpsichore, contenant magasin de chaussures, vestibule dans le fond, 2 chambres, hangars, etc., au rez-de-chaussée, quatre chambres, vestibule dans le fond, galerie et verandah au premier étage. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à $55 par mois, avec privilège de renouvellement à $50 par mois pour trois ou cinq ans. Bail devant être renouvelé annuellement.

Nos 1912 ET 1916 RUE FELICITE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à ce appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St-André et désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel plan ledit lot mesurant comme suit: 33 pieds 1 pouce de face à la rue Félicité, 120 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Dryades, 25 pieds sur la ligne du fond, et sur le côté vers la rue Sud Remparts, ledit lot a une première profondeur commençant à et à angle droit avec la rue Félicité, de 81 pieds 8 pouces; de là 8 pieds 4 pouces et 2 lignes sur une ligne vers la rue Dryades, parallèle à la rue Félicité; de là une seconde profondeur de 38 pieds 4 pouces jusqu'à l'arrière ligne, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages couverte en ardoises. Nos 1912 et 1916 rue Félicité, contenant de chaque côté salons doubles, vestibules dans le fond, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres, galeries sur le devant et à l'arrière, citernes, hangars, etc. Louée à $20 par côté.

Nos 1918 ET 1920 RUE FELICITE.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Félicité, Dryades, Sud Remparts et St André et désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, arpenteur, daté le 9 juin 1900, d'après lequel ledit lot mesurant 31 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur de 81 pieds 8 pouces sur le côté vers la rue Dryades et 81 pieds 4 pouces sur l'autre côté et 32 pieds 7 pouces sur la ligne du fond, ensemble avec les droits et privilèges d'une allée commune exposée sur ledit plan.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises, située au No 1918 rue Félicité, et la résidence en bois d'un étage couverte en ardoises, située No 1920 rue Félicité, contiguë au No 1918, contenant galeries sur le devant, vestibules dans le fond, six chambres, citerne, hangars, etc.; No 1920 contenant cinq chambres citerne, hangars, etc. No 1918 est loué à $16, et le No 1920 à $11 par mois.

No 1825 RUE BARONNE.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, St. André, Félicité et Dryades, et désigné par le No 41 sur un plan d'arpentage par H. W. W. Reynolds, voyer; d'après ledit plan ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Baronne sur une première profondeur de 120 pieds sur le côté vers et parallèle avec la rue St André, de là 21 pieds 3 pouces sur une ligne vers la rue Félicité et parallèle avec la rue Baronne, de là une deuxième profondeur de 30 pieds à la ligne du fond. Et sur la ligne de côté vers la rue Félicité ledit lot a une première profondeur de 120 pieds de là 9" sur une ligne vers la rue St-André, de là une deuxième profondeur

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

de 30', de là sur une ligne vers la rue St-André et parallèle avec la rue Baronne 9', 3" et 5", le tout démontré sur le plan ci dessus mentionné.

Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade et dans le fond, salons à arches, vestibule, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, etc; au rez-de-chaussée et au premier étage contenant galeries sur la façade et dans le fond, vestibule, cabinet de toilette et cinq chambres à coucher; aussi une dépendance à deux étages contenant hangar au rez-de-chaussée et chambre à bain, galerie et chambre à domestique au premier étage; la maison est tapissée; le gaz; cour et banquette pavées; située No 1825 rue Baronne, entre les rues Félicité et St André. Louée à bail jusqu'au 30 septembre 1900 à raison de $40 par mois

Termes et conditions:

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance du prix d'achat, s'il y en a, devant être payé en paiements égaux de un et deux ans, représentés par des billets à valoir, daté le jour de l'adjudication, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date desdits billets, le paiement desdits billets devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité, incluant l'obligation de conserver la propriété assurée et de payer les honoraires d'avocats dans le cas d'un procès; l'acquéreur assumant et promettant de payer les taxes pour l'année 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Charles B. Upton, Esq. notaire.

17 juin—17 24—juil 1 8 15 16 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEURS.

PLACEURS ATTENTION!

OCCASION RARE D'ACQUERIR LA MANUFACTURE DE PEINTURE LA MIEUX EQUIPEE DU SUD.

En activité et devant être vendue comme une manufacture en opération.

AMERICAN WHITE LEAD AND COLOR WORKS

Faisant face au fleuve, entre les rues Jackson et Philip, incluant l'entière manufacture, avec les machines, fournitures les plus modernes et améliorées pour la manufacture de Peintures de toutes sortes. Ensemble avec tout le stock de marchandises, meubles de bureau, comptes à recevoir, comptes ouverts, clientèle, etc. Faisant face à la rivière et la ligne de ceinture, rues Philip et Levée (ou Tchoupitoulas.)

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

No 60,469—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, 21 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 15 mai 1900 par l'Hon. juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Tout le stock dans le commerce, meubles de bureau, billets à recevoir, comptes ouverts, etc., propriétés foncières, etc., appartenant à la American White Lead and Color Works, d'après inventaire enregistré en l'étude de Edgar M. Cahn, N. P., No 626 Passage Commercial.

Les propriétés foncières consistent en—

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Water et Levée, et désignés comme lots Nos 1, 2 et 3 sur un plan annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 21 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 21 pieds 5 pouces 7 lignes de largeur dans le fond et face à la rue Levée par la profondeur suivante: lot No 1 a 88 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Philip, 87 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté contigu au lot No 2; lot No 2 a une profondeur de 86 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, et lot No 3 a une profondeur de 86 pieds 2 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Jackson.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans ledit Quatrième District, ancienne ville de Lafayette de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Water, Philip and Jackson, et formant une partie du lot désigné par la lettre Q ledit lot mesurant 23 pieds à la rue Levée courant en profondeur entre lignes parallèles à la rue Water.

Troisièmement—Un certain lot de terre situé dans l'îlet compris entre les rues Philip, Jackson et Levée et la levée ou chemin public, Faubourg Lafayette, maintenant le Quatrième District de cette ville, et mesurant 21 pieds 5 pouces de face au chemin public ou levée 21 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Levée, sur 87 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne près de la rue Philip et 86 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue Jackson, le tout d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer de ville, le 31ème jour de janvier, 1842, etc.

Quatrièmement—Tout ce morceau de terre situé sur la batture en face du faubourg Lafayette, maintenant le quatrième district de cette ville et le même faisant partie du lot désigné sur le plan dudit faubourg par la lettre Q et ledit morceau de terre ayant en mesure française 21 pieds de face au chemin public ou rue Levée et s'étendant en profondeur entre lignes parallèles à la rivière, borné au-dessus par le lot désigné par la lettre R sur le même plan, et au dessous par la portion restante dudit lot Q.

Cinquièmement—Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet C, borné par les rues Water, Jackson, Levée et Philip, et désigné par la lettre R, sur un plan de la ville de Lafayette fait par Hugh Grant, alors voyer de la susdite ville lequel dit lot mesure 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Water, 64 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Levée, sur 86 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Jackson et 88 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Philip, et laquelle dite propriété comprend l'entière façade dudit îlet sur la rue Philip, des rues Water à Levée, et aussi celle sur les deux rues dernièrement nommées.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur tous et chacun des susdits lots et morceaux de terre, et tous les droits, voies, privilège, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages décorative et substantielle Nos 2215 et 2225 rue Water, s'étendant à travers l'îlet à la rue Tchoupitoulas et la bâtisse à trois étages en briques Nos 2227 et 2231 rue Water, s'étendant aussi à travers l'îlet à la rue Tchoupitoulas sur ligne de ceinture faisant face au fleuve, près des lignes des chars de triques et en faisant un des sites les plus idéals dans la ville pour une manufacture.

Les receveurs continueront les affaires au compte de l'acquéreur de la date de la vente jusqu'au passage final des titres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente et tous les timbres du revenu pour propriétés foncières aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar M. Cahn, notaire.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

F. F. Hansell, Louis Mathis, Receveurs.

Dilkinspiel & Hart, Dart & Kernan, Girault Farrar, Gus Lemle, R. J. Maloney, Avocats.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 au 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No 422 rue Joseph

Entre Laurel et Annonciation.

Oscar A. Schneidau versus Henry Jenny, tuteur naturel.

No 59,007—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, 21 juin 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mai 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 11 de Hurstville, borné par les rues Joseph, Laurel, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18, contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits appartenant.

Les améliorations comprennent un cottage simple, en bois avec toit ardoisé élevé de terre de 4 pieds. La maison contient verandah de devant, grand corridor central et 4 chambres, écurie, hangar cuve, etc.; grand terrain contenant promenades, platebandes, plusieurs pêchers, etc; la maison retirée du trottoir; trottoir pavé avec des briques.

Conditions—Comptant.

10 pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley N. P.

16 mai—16 24 27—juin 3 10 17 à date